

retraites à la QUÉBECOR

Pour les personnes qui n'ont pas eu l'occasion de lire le Journal de Québec ou de Montréal des 14, 15 et 16 novembre dernier, soit lundi, mardi et mercredi, le titre de ce texte fait peut-être problème, mais pas pour celles et ceux qui ont lu ces journaux et regardé TVA. C'est qu'il y était question des régimes de retraite, de comparaisons entre les régimes du secteur public et ceux du privé, et surtout des retraités du public qui sont censés jouir d'une « retraite dorée »! C'est effrayant comme nous, « retraités de l'État », nous sommes quasiment des voleurs, « *en train de mettre les finances publiques sous pression* »... « *Le Journal vous présente, cette semaine, une série de reportages qui éclaireront ce sujet capital à l'heure où l'assainissement des finances publiques fait consensus* » (Lundi le 14, page 3, Journal de Québec). C'est un **éclairage** qui désinforme tant il y manque de vraies ou complètes informations et tant il conforte tous les préjugés sur les retraités du secteur public et surtout sur la « retraite dorée » dont ils sont censés profiter, et en plus aux frais des contribuables !

Je ne vous présenterai pas les quelques pages que j'ai conservées, mais je ne pouvais pas laisser passer cela sans vous en dire un mot.

Voici un exemple: lundi le 14, en page 2 du Journal de Québec, dans le dernier paragraphe d'un article intitulé Classe à part (vous saisissez qu'il s'agit de nous), le journaliste Michel Hébert écrit: « *Dans le cas des régimes publics, le gouvernement est coincé et doit continuer à emprunter des milliards pour payer les retraites de ses employés.* » Ça c'est vrai, mais ce n'est qu'une demi-vérité, peut-être par manque d'information ?... ou pour appuyer la thèse du Journal ? Expliquons: le coût de nos régimes de retraite est réparti moitié/moitié entre le gouvernement employeur et les personnes au travail. C'est 50% / 50 %. Le hic est que le gouvernement n'a pas déposé sa part dans la caisse alors que les travailleuses et les travailleurs y ont versé la leur à chaque paye qu'ils recevaient. En d'autres mots, ils diffèrent une partie de leur salaire pour préparer leur retraite, ils acceptaient d'avoir moins d'argent dans leurs poches pour en conserver pour la retraite. La part due par le gouvernement est donc du salaire différé devenu avec le temps une dette importante de 69,144 milliards de dollars (au 31 mars 2010) due à cette non capitalisation et au non respect des règles acceptées des régimes de retraite. En 1993, le gouvernement a créé un fond d'amortissement des régimes de retraite, le FARR, qu'il nourrit d'emprunts en vue de pourvoir un jour au paiement de cette dette. Voilà ce qui explique, du moins en partie, la nécessité « *d'emprunter des milliards* ». Au 31 mars 2010, ce FARR contenait 35,144 milliards de dollars, mais certaines « règles » empêchent le gouvernement de toucher à cet argent tant que l'actif du fonds ne sera pas égal à son passif.

Ces quelques explications ne donnent-elles pas un autre sens à la phrase du journaliste Hébert ? Pourquoi alors les retraités de l'État sont-ils si souvent vus comme les responsables des difficultés financières du gouvernement ? Pourquoi les accuse-t-on si souvent de profiter d'une « *retraite dorée* » alors qu'au RREGOP, au 31 décembre 2010, cette retraite était de 17,767 \$ selon le rapport annuel de la CARRA. Ce doit être de l'or à 0 carat !!!

Oublions pour l'instant la non capitalisation, et touchons un autre sujet qu'on nous lance souvent à la tête. Je le relève, toujours dans le Journal de Québec (mardi le 16 cette fois, page 7) : « *Pas moins de 99 % des employés du secteur public jouissent de cette police d'assurance (entendre régimes à prestations déterminées) contre toutes intempéries...Pas moins de 66 % des employés du privé n'ont aucun régime de retraite collectif dans leur entreprise* ».

Là ça va faire! Est-ce la faute des employés du secteur public si, malheureusement, 66 % de travailleuses et travailleurs du secteur privé ne profitent pas d'une protection de régime de retraite collectif ? Je suis d'accord pour soutenir que c'est une situation anormale, mais en quoi y a-t-il là matière à la reprocher aux travailleuses et travailleurs du secteur public? N'est-ce pas là plutôt une responsabilité relevant du gouvernement dont une des missions est certainement de réduire les écarts sociaux entre les citoyens? Je ne veux pas m'aventurer plus loin sur ce sujet, mais il y a là certainement une profonde réflexion à entreprendre, au moins pour que cesse cet « égratignage » des retraités de l'État.

Rappelons-nous que la crise financière de l'année 2008 a causé beaucoup de dommages et de problèmes dans la vie économique à travers le monde. Beaucoup de gens ont vécu des périodes d'enfer. Les régimes de retraite aussi, dans le public et dans le privé, mais là où les règles avaient été suivies, surtout celle de la capitalisation, les dégâts ont été réduits, tandis que là où ce n'était pas le cas, les dettes dues à cette non capitalisation ont explosé, exigeant des mesures spéciales d'assouplissement temporaires pour permettre à ces régimes de se recapitaliser. Le gouvernement du Québec a annoncé la mise sur pied d'un Comité d'experts « pour étudier l'avenir de ces régimes (à prestations déterminées), de plus en plus remis en question en raison de la crise financière (Journal de Québec, mercredi 16 novembre, page 4). L'ancien président du Mouvement Desjardins, M. Alban D'Amour, sera à la tête de ce comité. Il nous faudra certes suivre de près les travaux de ce comité et peut-être même y faire des représentations si nécessaire et si possible.

Dans l'immédiat, à savoir notre dossier indexation, le Comité consultatif se réunira pour la troisième fois jeudi le 24 novembre prochain. Je vous reviendrai sur le sujet après cette date.

André Goulet, président
Case postale 75133
Québec G1Y 3C6 Tél. (418) 658 – 4431
alliancedesassociations@bellnet.ca

Je viens de terminer mon texte et découvrir un article que je n'avais pas vu. Je vous le donne sans autre commentaire que celui-ci: ça démontre bien la grogne de ces journaux de Québecor.
« *Bienvenue dans un véritable débat gauche-droite, avec d'un côté des aînés prêts à tout pour siphonner jusqu'à la dernière cenne de ce qui reste dans les caisses de retraite publiques et, de l'autre, les jeunes des générations X, Y et Z, dégoûtés par la montagne de dettes dont ils héritent, qui refusent de payer la facture salée.* » (Journal de Québec, lundi 21 novembre, page 17) .